



CEBQ
QBEC

Conseil de l'enveloppe du bâtiment du Québec
Quebec Building Envelope Council

Conférence #189

L'importance de l'enveloppe du bâtiment dans la jurisprudence en droit de la construction

mercredi 23 février, 2011

Chers membres et amis du CEBQ,

La prochaine conférence du mois aura lieu le **mercredi 23 février** prochain.

Nous avons le plaisir d'avoir Me Antoine Bigenwald comme prochain conférencier. Me Bigenwald, associé du cabinet Fraticelli Provost, nous présentera des exemples de jurisprudence qui traitent de cas de litige reliés à des problèmes de conception et de construction de l'enveloppe du bâtiment. Une opportunité unique de se munir d'outils pour la prévention de litiges reliés à la construction.

Dû à des difficultés techniques, l'inscription par courriel est temporairement hors service. Exceptionnellement, l'inscription pour la conférence se fera à l'accueil.

Au plaisir de vous revoir en grand nombre.

Mario D. Gonçalves, ing.
Président du CEBQ



**ORDRE DES
ARCHITECTES
DU QUÉBEC**

Les conférences du CEBQ sont présentées en collaboration avec l'ordre des architectes du Québec

Lieu des conférences mensuelles:

École de technologie supérieure

Auditorium Nortel (A-1600)

Pavillon principal (A)
1100, Notre-Dame O.

(angle Peel au sud)

[comment se rendre / stationnement](#)

INSCRIPTION SUR PLACE

Buffet: 17h00

Présentation: 17h30 à 19h00

Membres du CEBQ et étudiants: GRATUIT

Non-membres:

\$40 à la porte (taxes incluses)

[Devenir membre](#)

Les conférences du CEBQ sont admissibles comme activité de formation selon les exigences de formation continue obligatoire de l'Ordre des Architectes du Québec

[Formulaire de déclaration](#)

[Plus d'information](#)

Galerie de photos



CONFÉRENCE TECHNIQUE - 23 février 2011 Formation dirigée OAQ - 1½ heures



Rappel des principes de base en matière de responsabilité pour vice grave d'une part et pour malfaçons d'autre part. Revue des jugements qui ont pour point commun de traiter de l'enveloppe du bâtiment et d'avoir marqué le droit de la construction.

Conférencier :
Me Antoine Bigenwald

Me Antoine Bigenwald, associé du cabinet Fraticelli Provost, est spécialisé en litige et en prévention des litiges de construction et de responsabilité professionnelle. Il représente les professionnels de la construction, des entrepreneurs et des firmes de réputation internationale devant tous les tribunaux du Québec, incluant les Comités de discipline des Ordres professionnels. Il est également l'auteur du premier code du droit de la construction du Québec qui réunit les lois et règlements dans ce domaine. Il donne régulièrement des conférences spécialisées en droit de la construction.

Autres conférences et formations

[Activités de formation dirigées de l'OAQ](#)

Plusieurs formations offertes aux membres de l'OAQ

[Mardis Verts de l'OAQ](#)

Conférences aoutomne 2010

PARTENAIRES :

